

qui n'exclut pas un sentiment de solidarité professionnelle partagé. Voisinages ténus, donc, qui s'expliquent en bonne partie par le décalage important que l'on peut déceler dans les fondements bibliothéconomiques distincts de ces deux nations, fondements examinés en détail dans un substantiel deuxième chapitre, « Deux histoires, deux héritages », où l'auteure fait ressortir les origines aristocratiques des bibliothèques françaises. Ces filiations élitistes ont forgé un rapport difficile avec le public, en opposition avec le caractère résolument démocratique des *Public Libraries*, axées sur la liberté d'information et dédiées à la formation et à l'éducation des citoyens dont elles sont, par la même occasion, plus proches.

Le troisième chapitre, « Pouvoirs et bibliothèques », étudie ce qui est, de l'avis même de l'auteure, « le point central de divergence » (p. 94) entre les deux modèles, soit le rapport des bibliothèques avec les différents types de pouvoirs : le pouvoir central, c'est-à-dire l'État, marqué par un flux à prédominance descendante en France (établissement de standards et de normes) et ascendante aux États-Unis (*lobbying*) ; pouvoirs locaux, dans le cas des élus municipaux, mais aussi des *Library Boards*, phénomène propre aux États-Unis ; et contre-pouvoirs, notamment du côté des amis et des alliés des bibliothèques publiques, nettement plus présents et organisés au pays de l'oncle Sam. Le chapitre quatre poursuit cette analyse en abordant l'aspect des groupes professionnels et des associations, en particulier sous l'angle des différences organisationnelles entre l'American Library Association et l'Association des bibliothécaires français, mais aussi sous la loupe de la défense et de la promotion des intérêts des bibliothèques publiques ; là encore, les États-Unis se distinguent avec leur longue tradition d'*advocacy* et de combats contre différentes formes de censure.

Le cinquième et dernier chapitre pose un regard sur les similitudes et les différences d'application de ces deux modèles face à leurs publics respectifs, face à la constitution et à l'évolution de leurs collections et face à l'image de la bibliothèque au sein de la société. L'ensemble de ces considérations permet à Anne-Marie Bertrand de souligner, en conclusion, « quatre divergences majeures, toutes quatre de nature politique : les bibliothèques et leur rôle éducatif, les bibliothèques dans la vie démocratique, le soutien public, l'*advocacy* » (p. 189), ce qui l'amène à questionner ultimement le modèle actuel de médiathèque à la française, tout en appelant à poursuivre ce travail de réflexion brillamment amorcé, sous l'angle de l'histoire culturelle et de la théorie des bibliothèques.

Les intervenants en bibliothèques publiques québécoises auront tout intérêt à prendre connaissance de cet ouvrage érudit, vivifiant et en tous points exemplaire, si ce n'est dans l'emploi de nombreux termes anglais, conservés sans traduction selon la volonté de l'auteure. Mais ce n'est là qu'un détail en regard de la

qualité indéniable de l'ensemble, qui plus est soutenu par une écriture impeccable et personnelle. Souhaitons que le travail de généalogie comparative d'Anne-Marie Bertrand trouve des échos au Québec, car les particularités du modèle québécois fourniraient certainement matière à réflexion intéressante face aux modèles français et états-unien ; cette réflexion a d'ailleurs été amorcée par Marie D. Martel, dans un billet diffusé sur son blogue Bibliomancienne (« La bibliothèque publique : le modèle québécois », 30 avril 2010).

*Congrès de l'Association internationale  
francophone des bibliothécaires et  
documentalistes et satellite IFLA [Actes].*

Sous la direction de Dominique Gazo et  
Réjean Savard. Montréal, AIFBD, 2009.  
536 p. ISBN 978-2-9811018-0-8

Catherine SÉGUIN  
Université du Québec en Outaouais  
Catherine.seguin@uqo.ca

## L'événement

L'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD <[www.aifbd.org](http://www.aifbd.org)>) est la plus récente branche de l'IFLA (International Federation of Library Associations), née du désir d'échanger en français sur les enjeux des milieux documentaires. D'ailleurs, la seconde communication reprise dans les actes explique bien le contexte d'émergence de l'Association. En résumé, il s'agit d'une initiative supplémentaire de l'IFLA pour favoriser l'atteinte de son objectif d'être une organisation multilingue. Bien que cette initiative-ci soit francophone, ses instigateurs encouragent toute autre communauté linguistique à suivre l'exemple. Comme le mentionne l'auteure Marie-Claire Germanaud : « *Nous ne nous battons pas pour que tout le monde parle français mais pour que toutes les langues puissent trouver leur place à l'IFLA.* » (p. 13). Il aura tout de même fallu 12 ans pour formaliser la possibilité d'échanger aussi en français !

Le congrès de l'AIFBD devient une première opportunité internationale d'échanger en français sur les sciences de l'information et de la documentation. Cette initiative a pour effet direct de permettre à un certain nombre de professionnels d'accéder aux connaissances de leurs pairs et, simultanément, de favoriser le rayonnement international de collègues francophones.

## Les contributeurs

Le premier congrès et ses actes ont été réalisés sous la direction du professeur Réjean Savard, membre fondateur et président de l'AIFBD, ainsi que de madame Dominique Gazo, auteure d'une thèse et chargée